

revue trimestrielle de l'ATSCAF • numéro 210 • septembre 2013

SÉJOURS

ARTS • SPORTS • VOYAGES

HIVER 2013-2014



ATSCAF.
ASSOCIATION TOURISTIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE
DES ADMINISTRATEURS FINANCIERS

www.atscaf.fr



Dans votre agence GMF, le tarif de votre projet de contrat est garanti jusqu'à 14 mois.*

Dans un environnement actuel difficile, la GMF protège votre pouvoir d'achat avec l'engagement prix bloqués. Nous nous engageons à ce que le tarif de votre projet de contrat d'assurance ne change pas, et ce dans un délai allant jusqu'à 14 mois*. Il vous suffira d'envoyer les pièces nécessaires pour que votre contrat prenne effet, au tarif fixé. C'est ça une bonne assurance.

Rendez-vous dans votre agence GMF ou renseignez-vous au 0 970 809 809 (numéro non surtaxé).



Assurément Humain

* Engagement prix bloqués sur les contrats d'assurance GMF auto : AUTO PASS, habitation : DOMO PASS, santé : SANTE PASS et 2 roues : MOTOLIS. Prix bloqué sous réserve de modifications réglementaires, de l'évolution jusqu'à la souscription définitive des conditions tarifaires liées à l'âge ou la multidétention, et de la vérification, pour les contrats AUTO et MOTO, des informations figurant sur le relevé d'information du précédent assureur.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances et La Sauvegarde. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

ASSURANCES MUTUELLES DE FRANCE - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Chartres 323 562 678 - Siège social : 7, avenue Marcel Proust - 28932 Chartres Cedex 9 - Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

- P. 4 CENTRES DE VACANCES
- P. 5 SÉJOURS À THÈME
- P. 6 MEGÈVE
- P. 8 MÉRIBEL
- P. 10 VAL D'ISÈRE
- P. 13 BULLETIN DE RÉSERVATION
- P. 14 CONDITIONS GÉNÉRALES



CALENDRIER VACANCES SCOLAIRES Hiver 2013-2014

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
NOËL	Samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014		
HIVER	Samedi 1 ^{er} mars 2014 Lundi 17 mars 2014	Samedi 22 février 2014 Lundi 10 mars 2014	Samedi 15 février 2014 Lundi 3 mars 2014
PRINTEMPS	Samedi 26 avril 2014 Lundi 12 mai 2014	Samedi 19 avril 2014 Lundi 5 mai 2014	Samedi 12 avril 2014 Lundi 28 avril 2014
ÉTÉ	Samedi 5 juillet 2014		

Départ : après la classe du jour cité • Retour : le matin du jour cité.

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Conception et réalisation : Easy Catalogue - BLG-Toul. Tél. 01.44.79.34.31

Crédits photo : Couverture : couv@Gorilla-Fotolia.com - Pages intérieures : Gérard Christophe, Bernard Benavente - Daniel Durand



VAL D'ISÈRE

■ Brigitte ADDAD
Tél. 01 79 84 35 23

RENSEIGNEMENTS

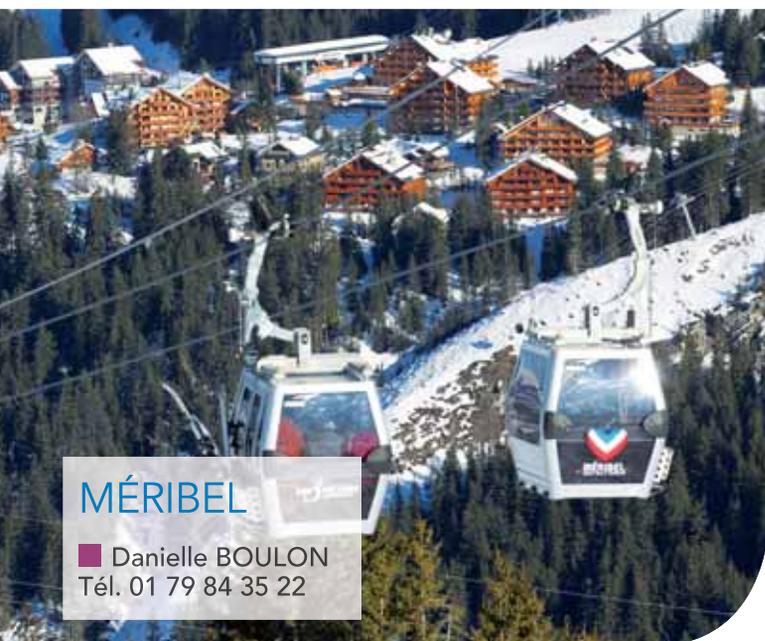
UN ACCUEIL PERSONNALISÉ
DE 9H À 17H20
DU LUNDI AU JEUDI
ET DE 9H À 17H LE VENDREDI

Permanence assurée à l'heure du déjeuner

ATSCAF Séjours - 67, rue Barbès - B.P. 80001
94201 Ivry-sur-Seine Cedex
atscaf-sejours@finances.gouv.fr
Site internet : www.atscaf.fr

■ JEAN BOSSARD

Responsable du secteur
Tél. 01 79 84 35 16



MÉRIBEL

■ Danielle BOULON
Tél. 01 79 84 35 22



MEGÈVE

■ Aïcha HAMCHERIF
Tél. 01 79 84 35 24

CE QUE VOUS PROPOSE L'ATSCAF

SES CENTRES DE VACANCES

SES STAGES DE RAQUETTES

SES « PLUS » ATSCAF

Vous souhaitez passer vos vacances à la montagne, dans des sites prestigieux et profiter de domaines skiables exceptionnels en toute liberté dans une ambiance chaleureuse ? Avec les centres de vacances de l'ATSCAF, vous avez le choix entre « Le Perce-Neige » à Val d'Isère, « Altitude 1600 » à Méribel, et « Les Prés Fleuris » à Megève.

Informations sur les tarifs et sur les hébergements en pages 6 à 11.
La délivrance des cartes-neige n'est pas assurée par l'ATSCAF.

Réservations ATSCAF Séjours : 01 79 84 35 16

DÉCOUVERTE RAQUETTES 2014

■ MEGÈVE - LES PRÉS FLEURIS

DU 4 AU 11 JANVIER 2014
DU 8 AU 15 FÉVRIER 2014

- 5 demi-journées de raquettes.
- 110 € par personne (en plus de l'hébergement).
- Minimum : 6 participants.
- Maximum : 11 participants.
- Inclus : encadrement, matériel et transport sur le départ des randonnées.

**TARIFS HÉBERGEMENT HIVER 2013-2014 :
0 % D'AUGMENTATION**

VOTRE DÉCISION EST PRISE !

3 RÈGLES À SUIVRE POUR VOTRE RÉSERVATION :

- 1 - Remplir votre bulletin de réservation inséré au milieu de cette revue.
- 2 - Joindre à ce bulletin :
 - la copie de votre adhésion (ou justificatif) à l'ATSCAF pour l'année en cours (adhésion 2013-2014),
 - l'acompte nécessaire (76 € par personne et par semaine).
- 3 - Nous adresser dès réception de la revue ce dossier à l'adresse suivante :

ATSCAF Fédérale, Secteur des Séjours, 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine Cedex.

NOUVEAUTÉ : Paiement en ligne sécurisé

DES CENTRES DE VACANCES ATSCAF

Au pied des pistes en période d'enneigement ou à 5 mn du centre ville...



PLUS DE LIBERTÉ POUR LES REPAS

Nos 3 centres de montagne vous sont proposés en pension complète. Pour vous permettre de skier en toute liberté toute la journée, nous vous offrons la possibilité de commander des paniers repas. Vous pouvez demander des menus enfants pour les petits, sans supplément (à signaler dès votre arrivée au centre).

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE EXCEPTIONNELLE

■ 3 GRANDS DOMAINES SKIABLES RÉPUTÉS MONDIALEMENT

- « **Les 3 Vallées** » à Méribel : 600 km répartis sur 317 pistes à partir de 189 remontées mécaniques, 1 stade de slalom, 1 stade de descente, 2 espaces snowboard, 16 télécabines, 18 télésièges.... Et 522 canons à neige !
- « **L'Espace Killy** » à Val-d'Isère : 300 km de pistes de ski alpin, 24 km de pistes de ski de fond,... accessibles jusqu'à début mai !
- « **Le domaine skiable des 13 stations du Mont-Blanc** » à Megève : 445 km de pistes accessibles depuis la station et réparties sur Megève (massifs de Rochebrune-Côte 2000, Mont d'Arbois-Mont Jaillet), et sur la Giétaz, Combloux, Saint-Gervais, Saint-Nicolas et Les Contamines. Le forfait « Skipass Mont-Blanc » permet également de skier sur plus de 700 km de pistes dans toutes les stations du pays du Mont-Blanc.



UNE STATION ADAPTÉE À VOS ENVIES

■ **MÉRIBEL** : sportive, dynamique et jeune, une station pour les skieurs de tous niveaux et les amoureux de la glisse sous toutes ses formes...

■ **VAL D'ISÈRE** : le royaume des skieurs les plus avertis dans un grand espace naturel protégé des Alpes.

■ **MEGÈVE** : familiale, mais aussi sportive, typiquement savoyarde, toujours aussi belle, Megève ne déroge pas à sa réputation internationale.



© Val Thoirmer - Fotolia.com

DES RÉDUCTIONS SUR LES FORAITS DE SKI

5 % sur les tarifs publics à Val d'Isère, 10 % sur le forfait adulte à Megève. A Méribel, des réductions lors des semaines blanches (du 11/01/2014 au 15/02/2014 et du 22/03/2014 au 05/04/2014 (sous certaines conditions).

UNE AMBIANCE ET DES ANIMATIONS ATSCAF

Chacun des 3 centres ATSCAF vous propose quelques animations ponctuelles lors de votre séjour, en soirée. Un espace discothèque est également à votre disposition (à l'exception de Megève).

AU CŒUR DU PAYS DU MONT-BLANC

Situé à 10 mn du centre du village, notre chalet « Les Prés Fleuris » vous accueille dans une ambiance chaleureuse ; 25 chambres de 2 à 4 personnes sont proposées en pension complète. Pour vous détendre, salon, bar, terrasse, salle de télévision et animations pour petits et grands.

OUVERTURE :

Du 21/12/2013 AU 29/03/2014

LA SEMAINE À PARTIR DE **301€**



LES PLUS DE L'ATSCAF

- Pour plus de liberté : panier repas proposé.
- Early Booking ATSCAF pour tout séjour compris entre le 11/01 et le 25/01/2014 si inscription avant le 01/11/2013.
- **Le + 2014 : Encore plus de semaines en Early Booking !**

■ RÉDUCTIONS :

- Abattement de 20 % sur le prix de votre séjour sous conditions de revenus. (cf. conditions générales au dos du bulletin d'inscription).
- -10 % sur les cours collectifs à l'ESF. Réservation sur internet.
- -25 % sur la location de matériel chez « Pelloux sport » situé au pied des remontées mécaniques avec plus d'avantages pour l'ATSCAF : consigne gratuite (même pour le matériel personnel), assurance casse incluse...
- Achat sur place de la carte annuelle USCA (5 € par personne) permettant de bénéficier d'une réduction de 30 % sur le forfait ski journée. De plus, cette carte est valable dans plusieurs autres stations des Alpes.

■ ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LE BUREAU DES GUIDES (randonnées en raquettes et vallée blanche).

■ STAGE RAQUETTES :

Programme page 4.

■ PARKING :

Public et couvert, à 200 m du centre : se renseigner à l'arrivée.

■ NAVETTE BUS :

Gratuite pour rejoindre le départ des pistes du Jaillet et Côte 2000 ainsi que les pistes de ski de fond de Mont d'Arbois, Côte 2000 et Cassioz.



LA RÉGION

Vous êtes au cœur du Pays du Mont-Blanc, aux portes des plus beaux sites naturels : la Vallée Blanche, l'Aiguille du Midi, le lac d'Annecy, Chamonix et le Mont-Blanc...

LA STATION

Megève offre le cachet unique du petit village alpin à la réputation internationale. Ruelles étroites, vieux ponts de pierre, fontaines, église du XIII^e, Tour du Prieuré... vous séduisent et vous invitent à passer un séjour aux saveurs typiquement savoyardes.

LE DOMAINE SKIABLE

Plusieurs domaines skiabiles envisageables.

- Avec le forfait « évasion Mont-Blanc » : 445 km de pistes valable sur Megève (massifs : Rochebrune - Côte 2000, Mont d'Arbois - Mont Joly et Jaillet) et sur la Giettaz, Combloux, St-Gervais, St-Nicolas et les Contamines.

- Avec le forfait Megève : 325 km de pistes valable sur Megève-Jaillet, Combloux, Cordon et La Giettaz.

- Avec le forfait « skipass Mont-Blanc » : plus de 700 km de pistes dans toutes les stations du pays du Mont-Blanc.



RENSEIGNEMENTS

Aïcha HAMCHERIF

Tél. 01.79.84.35.24

aïcha.hamcherif@finances.gouv.fr

Centre de vacances

« Les Prés Fleuris »

193, rue du Crêt du Midi

74120 MEGÈVE

Tél. 04.50.21.00.82

Chefs de centre :

Bernard et Nicole BENAVENTE

Adhésion ATSCAF individuelle

obligatoire à partir de 16 ans

TARIFS PENSION COMPLÈTE À LA SEMAINE⁽¹⁾

Prix par personne et par semaine en pension complète dans une chambre occupée par	Du samedi 21/12/2013 au 28/12/2013	Du samedi 28/12/2013 au 04/01/2014	Du samedi 04/01/2014 au 11/01/2014	Du samedi 11/01/2014 au 25/01/2014	Du samedi 25/01/2014 au 01/02/2014	Du samedi 01/02/2014 au 08/02/2014	Du samedi 08/02/2014 au 15/02/2014	Du samedi 15/02/2014 au 01/03/2014	Du samedi 01/03/2014 au 15/03/2014	Du samedi 15/03/2014 au 22/03/2014	Du samedi 22/03/2014 au 29/03/2014
2 personnes	452 €	523 €	340 €	396 €	452 €	476 €	505 €	532 €	523 €	396 €	340 €
3 personnes	413 €	470 €	329 €	371 €	413 €	434 €	465 €	479 €	470 €	371 €	329 €
4 personnes	385 €	441 €	301 €	344 €	385 €	403 €	438 €	448 €	441 €	344 €	301 €

(1) L'assurance annulation avant et en cours de séjour est offerte. En sus la taxe de séjour à régler sur place.

L'occupation de la chambre se détermine en fonction du nombre de personnes payantes.

Repas du réveillon compris dans le prix du séjour pour les semaines de Noël (du 21/12 au 28/12/2013) et du Jour de l'An (du 28.12.2013 au 04.01.2014).

Réduction par semaine : - 50 € pour la chambre avec velux. (1 seule chambre concernée).

Réductions enfants par semaine : moins de 2 ans = gratuit

De 2 à 5 ans révolus : -100 €

De 6 à 13 ans révolus : - 70 €

Parkings :

- Sur place, non couvert : 7 places (30 € la semaine).

- Public et couvert (parking de Rochebrune) : 2 places (60 € la semaine). Réservez au centre.

Le repas du samedi midi n'est pas compris dans les tarifs (la possibilité de ce service reste à la discrétion du chef de centre et sera facturé 12,50 €).

Supplément par semaine : Chambres bain-wc : 30 € par chambre. Personne seule : 90 €

Possibilités de séjours courts. Contactez-nous.

L'établissement ne dispose pas d'ascenseur.

Possibilité d'un abattement de 20 % sur le tarif.cf.conditions générales au dos du bulletin de réservation.

EARLY BOOKING INSCRIPTION AVANT LE 01/11/2013

Prix par personne et par semaine en pension complète dans une chambre occupée par	Du samedi 11/01/2014 au 25/01/2014	Du samedi 25/01/2014 au 01/02/2014
2 personnes	356 €	407 €
3 personnes	334 €	372 €
4 personnes	310 €	347 €

AGENDA Station Megève

■ Patin'Air :

27 décembre 2013

■ Hockey pour tous :

De décembre 2013 à mars 2014

■ Coupe du Monde de Ski Cross :

Du 8 au 11 janvier 2014

■ 36^e Mongolfiade de Praz sur Arly :

Du 9 au 11 janvier 2014

■ 44^e Tournoi International de Curling :

Du 9 au 11 janvier 2014.

■ Femini Cimes :

Samedi 18 janvier 2014

■ La grande Odyssée :

16 et 17 janvier 2014

■ Ski Alpin - Kandahar Masters FIS :

Du 31 janvier au 2 février 2014

■ Week-end de la Glisse :

Du 8 au 9 février 2014

■ Tout l'hiver :

Promenade en traîneaux, visite d'une exploitation agricole et dégustation de produits du terroir.

Initiation au ski de fond gratuite.

Initiation et découverte du biathlon.



LES 3 VALLÉES
STATIONS OLYMPIQUES

Situé dans la partie supérieure de Méribel-les-Allues, dans le quartier des « 1450-1700 m », à 5 minutes des pistes de ski, « Altitude 1600 » est le plus grand des établissements ATSCAF avec une capacité d'hébergement de 46 chambres (de 2 à 6 personnes, dont 6 chambres mezzanine de 4 ou 6 personnes). Ce centre en pension complète est un lieu approprié pour accueillir familles, couples ou groupes d'amis et dispose d'espaces loisirs (bar, discothèque et salons).

OUVERTURE :

DU 21/12/2013 AU 12/04/2014

LA SEMAINE À PARTIR DE **238€**

LES PLUS DE L'ATSCAF

- Buffet petit-déjeuner pour le déjeuner.
- Bar, discothèque, salles de jeux et de télévision.

■ RÉDUCTIONS :

- Abattement de 20 % sur le prix de votre séjour sous conditions de revenus. (cf. conditions générales au dos du bulletin d'inscription).

• Semaines Blanches :

Lors de votre réservation, vous pouvez choisir **des formules Semaines Blanches**

tout compris (séjour en pension complète + forfait de remontées mécaniques « 3 Vallées » pour 6 jours).

Les forfaits vous sont alors remis directement par le chef de centre à Méribel.

NOTA : Pour les cas suivants, adressez-vous directement à la société de remontées mécaniques Méribel Alpina (tél : 04.79.08.65.32).

- Les enfants de moins de 5 ans, de 5 ans à moins de 13 ans, les adultes de 65 ans à moins de 75 ans et les adultes de 75 ans et plus.
- Les familles composées de 2 parents + 2 enfants de moins de 18 ans.

• Le + 2014 : Encore plus de Semaines Blanches !

- - 30 % sur les locations de ski (renseignements sur place).
- -10 % sur les cours ESF.
- Billetterie à tarifs réduits pour les activités : piscine, patinoire, espaces détente et fitness, disponible au centre de vacances.

■ NAVETTE BUS : gratuite dans la station avec arrêt devant l'établissement.



LA RÉGION

Les « Trois Vallées » composées des stations olympiques de Courchevel, Méribel, Val-Thorens et les Ménuires.

LA STATION

Amoureux de la montagne, vous ne serez pas déçus. La station de Méribel vous accueille dans un cadre à l'architecture typique, chalets de pierre couverts de lauzes et de bois blond, et dans une nature préservée.

RENSEIGNEMENTS

Danielle BOULON

Tél. 01.70.84.35.22

danielle.boulon@finances.gouv.fr

Centre de vacances

« **Altitude 1600** »

73550 MÉRIBEL

Tél. 04.79.08.62.12

Chef de centre :

Michel VANHOVE

Adhésion ATSCAF individuelle

obligatoire à partir de 16 ans



LE DOMAINE SKIABLE

LES 3 VALLÉES :

Le plus grand domaine skiable du Monde ! Ski alpin, ski de fond et activités de glisse (snowpark, boarder cross, half pipe, télémark...) sur 600 km de pistes dont 2 olympiques, 1 stade de slalom et 1 stade de descente. La vallée de Méribel est également la seule station au monde à vous offrir 16 télécabines, 18 télésièges, 14 télé-skis, 8 télébabies et 1 tapis roulant.

TARIFS PENSION COMPLÈTE À LA SEMAINE⁽¹⁾

DU 04/01/2014 AU 11/01/2014 - Centre entièrement réservé pour la coupe de ski ATSCAF

Prix par personne et par semaine en pension complète dans une chambre occupée par		Du samedi 21/12/2013 au 28/12/2013	Du samedi 28/12/2013 au 04/01/2014	Du samedi 11/01/2014 au 18/01/2014	Du samedi 18/01/2014 au 25/01/2014	Du samedi 25/01/2014 au 01/02/2014	Du samedi 01/02/2014 au 08/02/2014	Du samedi 08/02/2014 au 15/02/2014	Du samedi 15/02/2014 au 01/03/2014	Du samedi 01/03/2014 au 15/03/2014	Du samedi 15/03/2014 au 22/03/2014	Du samedi 22/03/2014 au 29/03/2014	Du samedi 29/03/2014 au 05/04/2014	Du samedi 05/04/2014 au 12/04/2014
2 personnes	F1	485 €	551 €	444 €	444 €	485 €	501 €	532 €	560 €	551 €	485 €	390 €	374 €	358 €
	F2			627 €	654 €	695 €	711 €	742 €				600 €	584 €	
3 personnes	F1	442 €	497 €	410 €	410 €	442 €	457 €	478 €	504 €	497 €	442 €	377 €	363 €	348 €
	F2			593 €	620 €	652 €	667 €	688 €				587 €	572 €	
4 personnes	F1	413 €	464 €	380 €	380 €	413 €	425 €	445 €	473 €	464 €	413 €	348 €	333 €	318 €
	F2			563 €	590 €	623 €	635 €	655 €				558 €	543 €	
5/6 personnes	F1	401 €	448 €	368 €	368 €	401 €	416 €	432 €	458 €	448 €	401 €	334 €	321 €	308 €
	F2			551 €	578 €	611 €	626 €	642 €				544 €	531 €	
Chambre dortoir tout confort 4 personnes	F1	331 €	378 €	298 €	298 €	331 €	346 €	362 €	388 €	378 €	331 €	264 €	251 €	238 €
	F2			481 €	508 €	541 €	556 €	572 €				474 €	461 €	

(1) L'assurance annulation avant et en cours de séjour est offerte. En sus, la taxe de séjour à régler sur place.

F1 : sans forfait.

F2 : avec forfait " 3 Vallées " 6 jours du dimanche au vendredi.

L'occupation de la chambre se détermine en fonction du nombre de personnes payantes.

Repas du réveillon compris dans le prix du séjour pour les semaines de Noël (du 21.12 au 28.12.2013) et du Jour de l'An (du 28.12.2013 au 04.01.2014).

Suppléments par semaine : Chambres Côté vallée = 20 € par chambre

Chambres Mezzanine : 50 € par chambre - Personne seule : 90 €

Réductions enfants par semaine : moins de 2 ans : gratuit

De 2 à 5 ans révolus : -100 € - De 6 à 13 ans révolus : - 70 €

Le repas du samedi midi n'est pas compris dans les tarifs (la possibilité de ce service reste à la discrétion du chef de centre et sera facturé 12,50 €).

Possibilités de séjours courts. Contactez-nous.



AGENDA Station Méribel

■ **Finale de la Coupe de la Ligue de Hockey :** 2 janvier 2014

■ **Biathlon Challenge :** 18 et 19 janvier 2014

■ **Course Fis Ski Alpin :** 27 au 31 janvier 2014

■ **Championnats Internationaux Militaires Britanniques :** 2 au 7 février 2014

■ **Championnats de France de Ski Alpin :** 17 au 24 mars 2014

■ **Championnats de Grande-Bretagne :** 24 mars au 6 avril 2014

■ **3 Vallées Enduro :** 6 avril 2014

Epreuves de freeride, skiercross, KL, slalom, derby... en présence de nombreuses stars du ski.

■ **Tout l'hiver :**

Les « Cœurs de Culture » de Méribel avec des concerts de jazz et des spectacles.

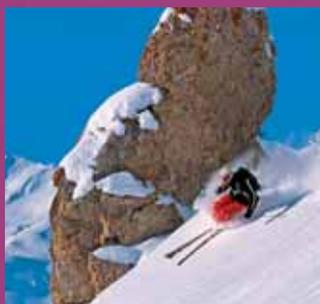
UN GRAND ESPACE NATUREL PROTÉGÉ DES ALPES

À proximité du cœur de la station et des remontées mécaniques, « le Perce-Neige » a le plaisir de vous accueillir dans ses structures de grand confort. 35 chambres sont à votre disposition pour un séjour des plus agréables.

OUVERTURE :

Du 21/12/2013 AU 03/05/2014

LA SEMAINE À PARTIR DE **354€**



LES PLUS DE L'ATSCAF

- Au centre, à votre disposition : discothèque, 2 salles de TV, 2 locaux à ski.
- Sorties raquettes

■ RÉDUCTIONS :

- Abattement de 20 % sur le prix de votre séjour sous conditions de revenus (cf. conditions générales au dos du bulletin d'inscription).

- -5 % sur les forfaits de ski « clé en main » : Commandé à votre arrivée au centre, le forfait vous est directement remis le dimanche matin.

Pour les tarifs détaillés par forfait, vous renseigner sur place.

- -10 % sur les cours collectifs de l'ESF (dès la première étoile).
- -20 % sur les locations de matériel de ski.
- Navettes gratuites dans la station.



LA RÉGION

Découvrez les richesses de cette région : le plus grand espace naturel protégé des Alpes, la vallée de la Tarentaise (le parc de la Vanoise, le col de l'Iseran, le village du Petit Saint-Bernard et le hameau du Monal - site classé) et son large patrimoine culturel (circuit des chapelles de montagne et des trésors de l'art baroque).

LA STATION

Située à 1850 m, Val d'Isère est une station tout en contrastes : le vieux village avec son église, Saint-Bernard de Menthon, son retable et la maison Moris (fin 17^e siècle) et des infrastructures sportives de pointe pour les amoureux de la glisse.

LE DOMAINE SKIABLE

« L'espace Killy » relié à Tignes avec 300 km de pistes de ski alpin, 24 km de pistes de ski de fond et diverses activités de glisse : snowpark, boarder cross, ski de bosses, surf, conduite sur glace, raquettes... pour un enneigement jusqu'en mai.



RENSEIGNEMENTS

Brigitte ADDAD

Tél. 01.79.84.35.23

brigitte.addad@finances.gouv.fr

Centre de vacances

« Le Perce-Neige »

73150 VAL D'ISÈRE

Tél. 04.79.06.03.72

Chefs de centre :

Patrick et Valérie PHEULPIN

Adhésion ATSCAF individuelle

obligatoire à partir de 16 ans

TARIFS PENSION COMPLÈTE À LA SEMAINE⁽¹⁾

Prix par personne et par semaine en pension complète dans une chambre occupée par	Du samedi 21/12/2013 au 28/12/2013	Du samedi 28/12/2013 au 04/01/2014	Du samedi 04/01/2014 au 11/01/2014	Du samedi 11/01/2014 au 25/01/2014	Du samedi 25/01/2014 au 01/02/2014	Du samedi 01/02/2014 au 08/02/2014	Du samedi 08/02/2014 au 15/02/2014	Du samedi 15/02/2014 au 01/03/2014	Du samedi 01/03/2014 au 15/03/2014	Du samedi 15/03/2014 au 22/03/2014	Du samedi 22/03/2014 au 05/04/2014	Du samedi 05/04/2014 au 02/05/2014
2 personnes	495 €	563 €	397 €	454 €	495 €	510 €	545 €	573 €	563 €	495 €	454 €	397 €
3 personnes	452 €	506 €	385 €	416 €	452 €	466 €	502 €	513 €	506 €	452 €	416 €	385 €
4 personnes et plus	422 €	473 €	354 €	386 €	422 €	435 €	470 €	483 €	473 €	422 €	386 €	354 €

(1) L'assurance annulation avant et en cours de séjour est offerte. En sus la taxe de séjour à régler sur place.

L'occupation de la chambre se détermine en fonction du nombre de personnes payantes.

Repas du réveillon compris dans le prix du séjour pour les semaines de Noël (du 21.12 au 28.12.2013) et du Jour de l'An (du 28.12.2013 au 04.01.2014).

Supplément par semaine : Chambres bain-wc : 30 € par chambre. - Personne seule : 90 €

Réductions enfants par semaine : moins de 2 ans : gratuit

De 2 à 5 ans révolus : -100 €

De 6 à 13 ans révolus : - 70 €

Le repas du samedi midi n'est pas compris dans les tarifs (la possibilité de ce service reste à la discrétion du chef de centre et sera facturé 12,50 €).

Possibilités de séjours courts. Contactez-nous.



AGENDA station Val d'Isère

■ Décembre :

Magie de Noël : du 22 au 28 décembre
Sculptures sur neige géantes, illuminations.

Trophées Dynastar : 28 décembre
Course de ski Alpin ouvert à tous.

■ Janvier :

Snow-Show : 1^{er} janvier
Show Freestyle, descente aux flambeaux, feux d'artifice.

Trophées Dynastar : 4 janvier
Course de ski Alpin ouvert à tous.

Courses de ski de fond : 9 et 30 janvier

Masters de polo de Val d'Isère :

Du 16 au 19 janvier

Tournoi de Polo sur neige

International junior speed camp :

Du 21 au 26 janvier

Coupe d'Europe ski alpin.

Classicaval

Du 22 au 24 janvier

20^e Festival de musique classique (Opus 1).

■ Février :

Course de ski de fond : 6 février

Frost Gun : 15 février

Compétition internationale de freestyle sur Big Air.

Snow-Show : 19 février

Show Freestyle, descente aux flambeaux, feux d'artifice.

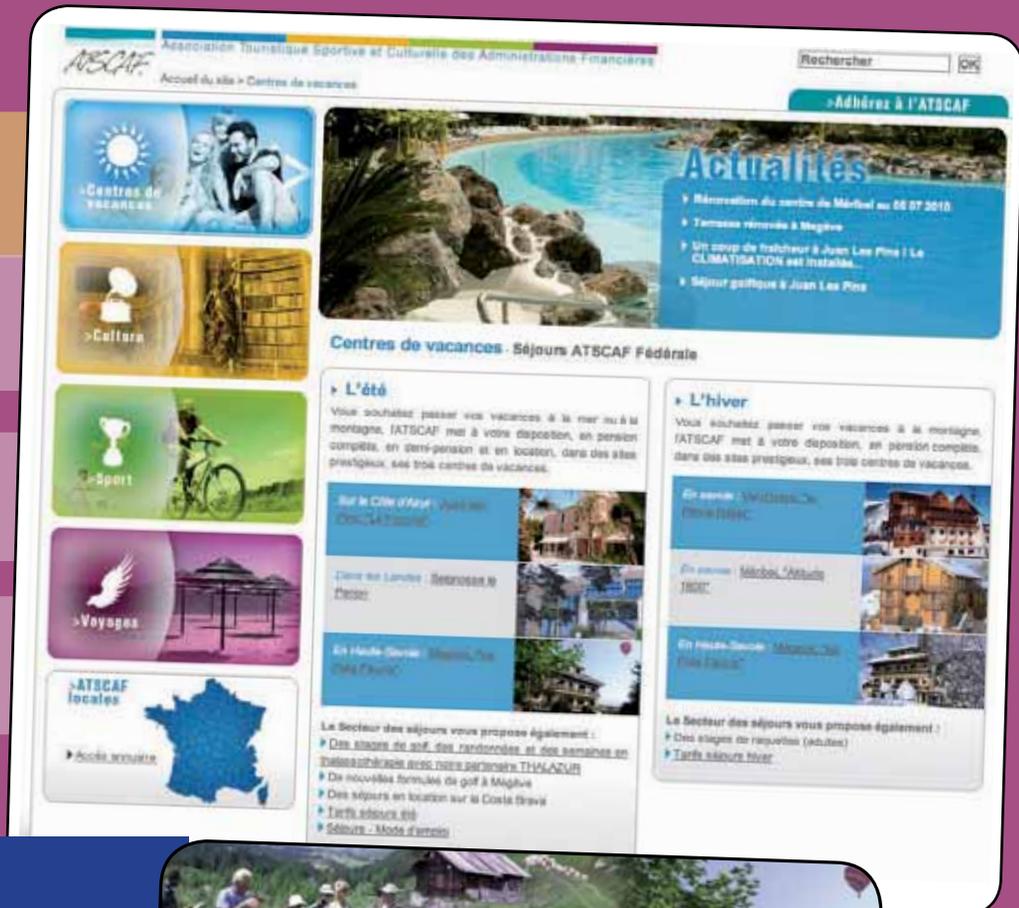
Trophées Dynastar : 22 février

Courses de ski Alpin ouvert à tous.

■ Tout l'hiver :

Rencontres littéraires, descentes aux flambeaux, feux d'artifice, spectacles pour enfants, nocturnes piétonnes.

Avec le site **atscaf.fr** Un regard différent sur les centres de vacances



- ▶ Une présentation conviviale
- ▶ Des informations claires
- ▶ Une utilisation facile...

L'OFFRE ATSCAF :

- La présentation des centres de vacances
- Les tarifs
- Les disponibilités
- Les modalités et le bulletin de réservation
- Vos contacts



atscaf.fr une autre façon de découvrir l'ATSCAF

BULLETIN DE RÉSERVATION

A retourner à : ATSCAF-SÉJOURS - 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine

DEMANDEUR

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
COMMUNE :
TÉL. BUREAU :
TÉL PORTABLE :
TÉL DOMICILE :
E-MAIL :

DATE DE SÉJOUR

1^{ER} CHOIX DU / AU / /

2^E CHOIX DU / AU / /

3^E CHOIX DU / AU / /

Nombre de chambres souhaitées :

Autres observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

STAGE DE RAQUETTES À MEGÈVE :

Réservations sur ce bulletin.

ADHÉSION ATSCAF INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE À PARTIR DE 16 ANS (Joindre photocopie des cartes ou des justificatifs)

PERSONNES À INSCRIRE (y compris le demandeur s'il séjourne)

	Nom Prénom		N° adhérent	Fonctionnaire*		Autres*	Date de naissance
				Financier	Non financier		
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

 Lien de parenté : C : conjoint E : enfant(s) A : autres * Mettre une croix

FORMULE CHOISIE (sous réserve des disponibilités)

MÉRIBEL

- Chambre bain ou douche Chambre dortoir Personne seule Nombre de forfaits :
- Côté vallée F2 : F3 :
- Mezzanine (pour 4 pers. et plus)

VAL D'ISÈRE

- Bain-wc Douche-wc
- Personne seule

MEGÈVE

- Bain-wc Douche-wc Parking Nombre de stages raquettes :
- Velux Personne seule

Les réservations et les attributions des chambres se font à Paris. Le fait de s'inscrire à un séjour vaut acceptation des conditions générales (cf. au verso).

MODE DE RÈGLEMENT

- Chèque chèque-vacances CB (Visa, MasterCard)

Pour un règlement par CB au choix :

- Par courrier en complétant les renseignements ci-dessous.

Veuillez indiquer votre numéro de carte bancaire :

Notez les 3 derniers numéros situés au verso de votre carte :

Date d'expiration de votre carte :

Montant à débiter :

- Par internet (NOUVEAU) à l'adresse : atscaf.fr / rubrique actualités / je paie en ligne

Effectuez le règlement OBLIGATOIREMENT dans les 48h après réception de votre n° de réservation (émis après enregistrement de votre demande). Passé ce délai, votre réservation sera annulée.

- Par téléphone : en contactant le secteur séjours au 01 79 84 35 16

**DOSSIER À RÉGLER IMPÉRATIVEMENT
30 JOURS AVANT LE DÉPART**

A _____ Le _____

Signature

CONDITIONS GÉNÉRALES SÉJOURS

A lire très attentivement... Adhésion ATSCAF individuelle obligatoire à partir de 16 ans.
Les inscriptions individuelles sont ouvertes pour l'été dès réception de la revue Hiver 2013/2014.

I • CONDITIONS D'INSCRIPTION A L'ATSCAF

Nos installations sont réservées aux adhérents de l'ATSCAF à jour de leur cotisation. L'adhésion à l'ATSCAF peut se faire à titre de membre bienfaiteur pour les personnes n'appartenant pas à l'administration des finances et non fonctionnaires.

II • DUREE DES SÉJOURS ET MODALITES PRATIQUES

• **Durée** : 7 nuits, 8 jours, du samedi 17 h au samedi suivant avant 10 h, en pension complète.

• **Séjours courts** : Possibilités dans la limite des places disponibles.

• **Groupes** : Il est à signaler aux séjournants la présence de groupes dans les centres de vacances ATSCAF hors période des vacances scolaires. Contingent de chambres déterminé par l'ATSCAF.

• **Animaux** : Interdits dans TOUS les centres de vacances ATSCAF.

Alcool : toute consommation d'alcool est strictement interdite dans les chambres de nos résidences ATSCAF.

III • TARIFS

Nos tarifs en pension complète sont établis par personne et par semaine, ils varient selon la capacité de la chambre et la période concernée. Les boissons et la taxe de séjour sont facturées sur place en supplément.

• **Tarif individuel** :

Si la « somme de vos revenus déclarés pour 2012 par foyer fiscal (avant tout abattement ou déduction)

Nombre de parts fiscales »

est inférieure ou égale à 13 614 €, vous bénéficiez d'un abattement de 20 % sur le tarif indiqué en pension complète. Cet abattement s'applique également aux personnes à charge figurant sur votre déclaration fiscale.

• **Tarif de groupe** : Conditions particulières à partir de 20 personnes en dehors des vacances scolaires et des périodes promotionnelles.

• **Réductions** : Les réductions pour enfants partageant la chambre d'un adulte varient selon l'âge atteint à la date de début du séjour.

Réductions enfants :

moins de 2 ans = **gratuit**

de 2 à 5 ans révolus = - 100 € par semaine

de 6 à 13 ans révolus = - 70 € par semaine

• **Occupant seul une chambre de plusieurs personnes** : le supplément, quelle que soit la période, est de 90 € par semaine.

IV • RÉGLEMENT DU SÉJOUR

Possibilité de régler votre séjour en chèques-vacances, renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

• **Montant des acomptes** :

- pension complète : 76 € par personne et par semaine

• **Composition d'un dossier de réservation** :

- un imprimé bulletin de réservation par séjour,

- un chèque ou chèque-vacances représentant l'acompte à l'ordre de l'ATSCAF fédérale, ou si vous souhaitez régler à distance par carte bancaire, reportez-vous au bulletin de réservation,

- la photocopie de la ou des cartes ATSCAF ou du justificatif d'adhésion.

• **Tout dossier incomplet sera retourné.**

Adressez ce dossier à :

ATSCAF FEDERALE, Secteur des Séjours, 67, rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél : 01 79 84 35 16.

• **Règlement du solde** : Sans rappel de notre part, le SOLDE devra être SPONTANÉMENT réglé au plus tard 30 JOURS avant la date du départ. Faute de règlement après la date limite indiquée, votre réservation sera annulée et les acomptes retenus à titre de dédommagement.

V • ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR :

1. **Annulation avant le séjour** :

a) Toute annulation plus de 30 jours avant le début du séjour donne lieu

au remboursement des sommes versées moins 30 € par personne et par semaine.

b) Toute annulation pendant la période de 30 jours précédant le début du séjour ne donne lieu à aucun remboursement. Vous restez redevable de l'intégralité du prix du séjour mais vous bénéficiez cependant automatiquement d'une assurance annulation auprès de la compagnie d'assurance Europ Assistance (contrat n° 63.111.116 P).

Sous réserve des dispositions du contrat* l'assureur vous remboursera les sommes versées, pour les motifs suivants :

- **Maladie grave, accident ou décès** : de vous-même, de votre conjoint (ou de la personne vous accompagnant sous réserve qu'elle figure sur la même facture), de vos ascendants ou descendants directs et/ou de ceux de votre conjoint ou de la personne vous accompagnant, de vos gendres, belles-filles.

- **Destructions** : Dommages matériels importants atteignant l'assuré dans ses biens propres, ou dans ses locaux professionnels s'il exerce une profession libérale ou dirige une entreprise, et nécessitant impérativement sa présence.

- **Réquisition par le ministère.**

* **A l'exception des cas suivants** :

- Etat de grossesse et toutes complications dues à cet état, fausse-couche, accouchement et suite, I.V.G.,

- Maladie antérieure ou chronique à la souscription du contrat, accident non consolidé au moment du départ,

- Nécessité d'effectuer une cure, un traitement esthétique, psychique ou psychothérapeutique, y compris dépression nerveuse,

- Contre-indication de vaccination ou de voyage,

- Accident occasionné par la pratique de certains sports dangereux : Varappe, bobsleigh, skeleton, hockey sur glace, plongée sous-marine, tous sports aériens,

- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires,

- Participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves,

- Désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,

- Alcoolisme, ivresse, usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement,

- Tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.

* **Démarches à effectuer** :

- Déclarer le sinistre dans les 48 HEURES après en avoir eu connaissance, directement au secteur des Séjours : ATSCAF FEDERALE, 67 rue Barbès - BP 80001 - 94201 Ivry-sur-Seine Cedex.

2. **Interruption en cours de séjour** :

Vous bénéficiez automatiquement d'une assurance interruption pendant votre séjour dans l'un des centres de vacances ATSCAF dûment justifiée :

* **Démarches à effectuer** : Cf. « Annulation avant le séjour ».

* **Remboursement au prorata temporis à compter du jour suivant l'événement.**

VI • ASSURANCE ATSCAF

Du fait de votre adhésion à l'ATSCAF, vous êtes assuré pour les accidents au titre de la pratique sportive, ski inclus, par la Mutuelle Des Sportifs (faire l'avance des frais et une déclaration auprès de cet organisme -contrat n° 657).

IMPORTANT : L'ATSCAF dégage sa RESPONSABILITE pour les sinistres consécutifs aux CHUTES DE NEIGE des toits et survenant sur les PARKINGS de nos établissements.

SAISON 2013 - COSTA BRAVA

DES VACANCES RÉUSSIES
SOUS LE SOLEIL DE L'ESPAGNE !

Au bord de la mer, Sant Antoni de Calonge est située au cœur de la Costa Brava où vous découvrirez des sites de toute beauté.

Son climat, ses plages, sa gastronomie et de nombreuses activités vous attendent. Vous pourrez choisir entre un appartement très proche ou en bord de mer. Venez et laissez-vous séduire.

LES PLUS DE L'ATSCAF

Avec une réduction de 15 % ⁽¹⁾ dès le mois de mai, du 1^{er} au 15 juin, du 16 au 30 septembre et jusqu'aux derniers jours d'octobre, l'ATSCAF vous offre la possibilité de louer des appartements de grand confort en bord de mer sur la Costa Brava à des prix très attractifs.

- Offres encore plus intéressantes pour 15 jours de location.

Au choix : une large palette de tarifs selon la capacité de la location et la proximité de la mer

Seule condition : être à jour de sa cotisation à l'ATSCAF

(1) A l'exception des mois de juillet et août.
Taxe de séjour en sus.

Pour plus d'info, site : www.finqesriart.com

Toute l'équipe de l'agence est à votre disposition, n'hésitez pas à la consulter !

Heures d'ouverture : du 01/06 au 30/09 : de 9h30 à 13h30 et de 16h à 20h

Du 01/10 au 31/05 : de 10h à 13h30 et de 16h à 19h

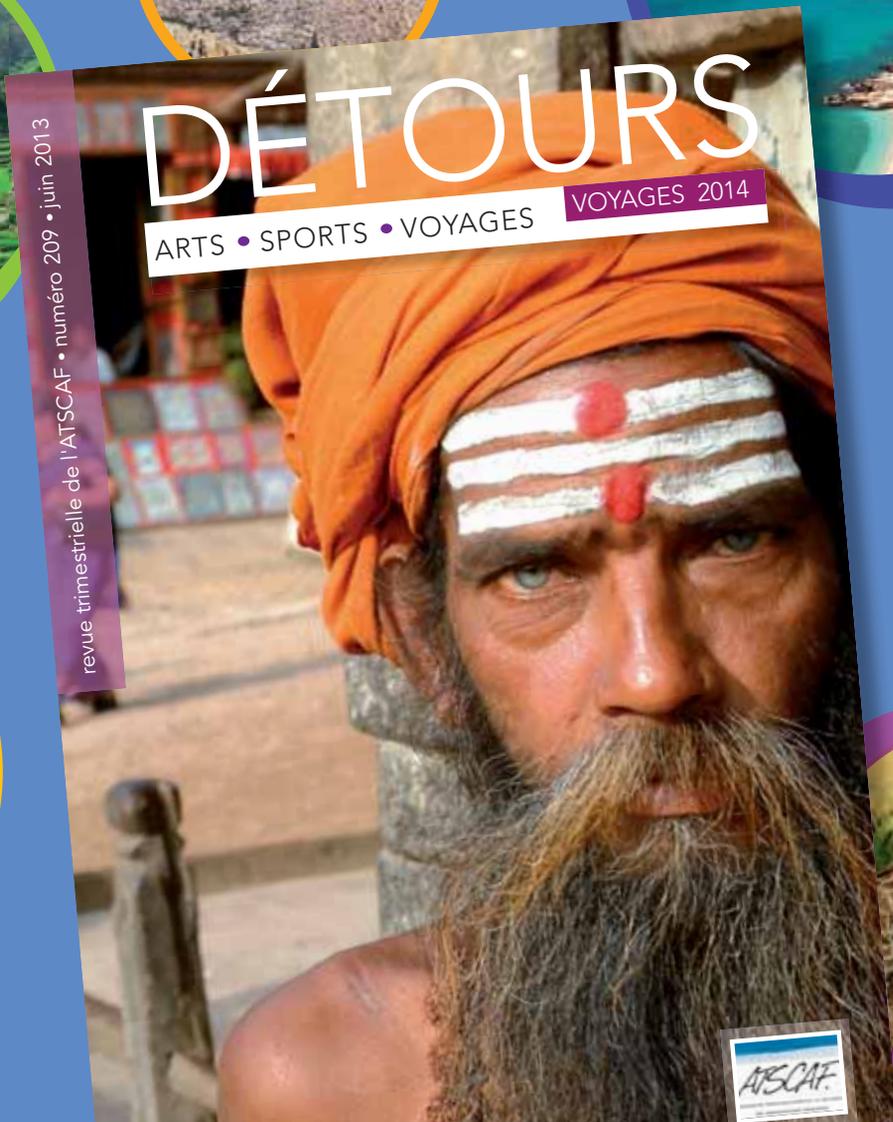
Adhésion ATSCAF individuelle obligatoire à partir de 16 ans

Après de l'agence espagnole directement :

Agence CEIGRUP FINQUES RIART
Av. Torre Valentina, 24 - 17251 Calonge- Girona
ESPAGNE

Tél : 00 34-972 65 07 11 - Fax : 00 34-972 65 26 19
lloguers@finquesriart.com

Consultez
notre publication
"Détours-Voyages 2014"



NOUVEAUTÉ :

Paiement en ligne sécurisé sur atscaf.fr / rubrique actualités / je paie en ligne
+ d'infos sur bulletin d'inscription et au 01 79 84 35 04

Téléchargeable sur atscaf.fr